

GRÈVES : LA CRISE DE 1917

1. La Touraine Républicaine, 20 mai 1917

Une grève

Voici exactement les revendications qui ont été formulées dans la réunion tenue par les ouvriers en chaussures à la Bourse du Travail dimanche matin :

1° Indemnité de vie chère de 1 franc par jour pour chaque ouvrier et ouvrière et de 0 fr. 70 pour les petites mains;

2° Application de la semaine anglaise avec augmentation de 11 p. 100 sur les tarifs pour compensation de la perte de la demi-journée du samedi.

**

Les délégués des patrons et des ouvriers en chaussures se sont réunis cet après-midi, à 2 heures, à la mairie.

Les délégués des patrons ont pris acte des revendications des ouvriers et déclaré qu'ils allaient les examiner et consulter l'Intendance militaire avec laquelle ils ont des contrats.

Une réponse sera probablement donnée ce soir.

2. Le Journal d'Indre-et-Loire, 14 juin 1918

Commencement de grève

Ce matin, les jeunes gens et enfants occupés aux Presses de la maison Mame ont soumis au Directeur une demande d'augmentation de salaire, pour appuyer leur demande, ils ont cessé le travail sans d'ailleurs s'être départis d'une attitude correcte.

Nous apprenons que le Conseil d'administration a promis d'examiner de suite cette demande ; en attendant, les jeunes gens reprendront le travail demain matin.

3. Journal d'Indre-et-Loire, 29 mai 1917

LES GREVES

Un appel du gouvernement

Le ministère de l'Intérieur nous communique l'appel suivant :

« A la suite des grèves aujourd'hui terminées et en face de celles qui sont en voie d'arrangement, le gouvernement tient à exprimer sa gratitude aux groupements ouvriers et patronaux pour l'esprit de sagesse et de transaction qu'ils veulent bien apporter à la solution de leurs différends personnels. Le gouvernement continuera à présider à leurs tractations et à chercher, entre les intérêts en présence, l'accord désirable. Pour arriver à ce résultat, il lui suffit de faire appel au patriotisme de tous, patrons et ouvriers.

Dès mardi, il insistera pour faire voter au profit des ouvrières, l'établissement de la semaine anglaise, et il sait qu'il peut compter sur le Parlement, toujours si attaché aux réformes sociales, pour obtenir de lui une solution rapide et définitive. Il remercie les patrons qui, en face des nécessités économiques présentes, ont versé aux ouvriers une indemnité de cherté de vie. A l'heure où les difficultés de l'existence se sont considérablement aggravées, il compte sur eux, sur leur esprit de conciliation plus que jamais nécessaire, au moment où toutes les classes sociales sont confondues avec l'ardent amour de la Patrie.

« D'autre part, le gouvernement fait appel à la population ouvrière, qui sait que le calme des esprits est la condition absolue de la discussion loyale des revendications professionnelles, pour que ces revendications soient toujours et exclusivement placées sur le terrain corporatif.

La population ouvrière sait également que le gouvernement entend maintenir intactes les libertés syndicales, et continuer sa médiation entre les intérêts.

A tous, ouvriers et patrons, le gouvernement fait confiance, convaincu que, si son premier devoir est de maintenir, surtout à l'heure actuelle, la tranquillité publique, il peut s'adresser pour l'y aider à ceux qui, depuis bientôt trois ans, ont donné l'exemple du sang-froid et de la fermeté, et dont le labeur est indispensable à la vie du pays. »

4. <i>La Touraine Républicaine</i> , 29 sept. 1917	5. <i>Le Journal d'Indre-et-Loire</i> , 20 avril 1918
<p style="text-align: center;">DANS LES USINES</p> <p style="text-align: center;">Décisions ministérielles</p> <p>Des mouvements grévistes s'étaient produits depuis quelques jours dans les usines d'aviation militaire. Ils menaçaient de s'étendre.</p> <p>Le conseil des ministres a résolu de ne pas tolérer une agitation qui pouvait porter une atteinte si grave et si directe à la défense nationale. Il a arrêté les dispositions que le gouvernement pourrait éventuellement appliquer, si tout ne rentrerait pas dans l'ordre dans les vingt-quatre heures.</p> <p>Ces dispositions visaient tout à la fois la réquisition des usines où le personnel était en grève, l'application des règlements militaires aux ouvriers qui, par une abstention coupable, pouvaient compromettre la défense nationale, et le maintien énergique de l'ordre public, au cas où il serait troublé.</p> <p>Ces dispositions avaient été officieusement communiquées la veille à l'un des hommes qui exercent sur la Confédération générale du travail une action directe.</p> <p>Le résultat a été immédiat.</p> <p>Dans une réunion tenue hier matin au siège de la C. G. T., et qui comprenait les représentants de toutes les corporations en grève et de celles qui pouvaient, à l'occasion, suivre le mouvement, il a été décidé, par 200 voix contre une, que le travail reprendrait ce matin même.</p> <p>Ainsi se trouve, espère-t-on, réglé un conflit qui pouvait être grave.</p> <p>La décision énergique du gouvernement sauvegarde les hauts intérêts de la défense nationale, tout en permettant d'arbitrer le différend corporatif qui est survenu entre les ouvriers et les industriels. Il s'agit, on le devine, d'une question de salaire.</p>	<p style="text-align: center;">Les Grèves</p> <p>Lausanne. — A propos [des troubles qui viennent de se produire à Berlin, le « Vorwaerts » écrit :</p> <p>« Le but des ouvriers, en se livrant à la manifestation qu'ils viennent de faire, a été d'appeler l'attention des autorités sur la situation critique dans laquelle la diminution des rations de pain place les milieux populaires. D'autre part, le peuple est, en grande majorité, d'avis qu'il est impossible de remettre à une époque ultérieure la réalisation des réformes intérieures. Le message impérial n'a pas réussi à faire disparaître les doutes et à calmer les soucis que cause l'avenir. Quant aux résultats à attendre des travaux de la commission des 28 membres, on estime généralement qu'ils seront nuls et que les délibérations n'aboutiront à rien. »</p> <p>Les grèves sévissent, également, à Essen, Hambourg, Brême, Kiel, Stettin, Dantzig.</p> <p>Les ouvriers métallurgistes, des bois et des transports, déclarent qu'ils chô-</p> <p>meront jusqu'à ce qu'ils reçoivent satisfaction sur la question alimentaire.</p> <p style="text-align: center;">La reprise du travail ?</p> <p>Berne. — L'Agence Wolff a communiqué aux journaux des pays neutres une note d'après laquelle tous les ouvriers de Hambourg auraient repris le travail. Or, dans la « Muenchener Abendzeitung », on trouve la même information, mais avec cette nuance significative : « Presque » tous les ouvriers ont repris le travail ».</p>

QUESTIONS SUR LES DOCUMENTS :

Documents 1 et 2 :

1. Quelles sont les revendications des grévistes tourangeaux ? À quel secteur d'activité appartiennent-ils ?
2. Qu'est-ce que la « semaine anglaise » ?

Document 3 :

1. Que recommande l'État face à ces revendications ?
2. Pour quelle raison l'État intervient-il dans ce conflit ouvrier ?

Document 4 :

1. Dans quel secteur d'activité les grèves se sont-elles étendues ?
2. Quelles sont les revendications des grévistes ?
3. Quelles dispositions l'État a-t-il envisagées face au mouvement de protestation ?
4. Pourquoi l'État a-t-il eu ici une « réaction énergique » ?

Document 5 :

1. Quels secteurs d'activité sont touchés par les grèves en Allemagne ?
2. Quelles sont les revendications des grévistes ?
3. D'après l'article, quels résultats sont attendus de la part de l'État allemand ?
4. À quoi aboutiront les revendications politiques de la population allemande dans les mois suivants ?